

Luxembourg, le 9 novembre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Tout comme dans bien d'autres branches de notre économie moderne marquée par le processus de la digitalisation, les profils professionnels changent également dans le secteur agricole et viticole au sens large du terme.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Selon quelle démarche les services responsables du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse réfléchissent-ils sur l'évolution des métiers du secteur agricole et viticole en révélant d'éventuelles mutations à attendre tout en les signalisant au monde scolaire?*
- Comment les échanges avec les partenaires professionnels, le Lycée technique agricole, la Chambre d'Agriculture et, le cas échéant, l'ADEM sont-ils organisés dans ce contexte précis?*
- Quels sont les profils professionnels actuels du secteur? Et quelles sont les qualifications nouvelles qui seront exigées davantage à l'avenir? Une approche prospective en la matière est-elle promue par le MENJE et par la Chambre d'Agriculture ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu